

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00342 Numéro SIREN : 478 758 824 Nom ou dénomination : A TRI OHM

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2022 sous le numéro de dépôt 3267

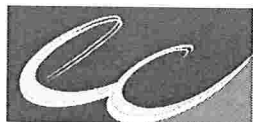
Comptes annuels

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SAS A TRI OHM
8 RUE DES FOUGERES
17100 SAINTES
APE : 6630Z-
Siret : 47875882400021

**COPIE
CERTIFIEE CONFORME**



CABINET BASSANT LANGLET ET ASSOCIES

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Poitiers
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Poitiers
72 Bis Rue Saint-Palais BP 50187

17100 SAINTES

Tél. 0546920011

Fax. 0546922185

Email : contact@cabinet-bassant.fr

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 746	3 746		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	340 577		340 577	340 577
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	344 323	3 746	340 577	340 577
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 200		4 200	4 200
Etat, Impôts sur les bénéfices	299		299	90
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	911		911	702
Autres créances	46 650		46 650	56 650
Divers				
Disponibilités	31 446		31 446	23 775
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 507		83 507	85 418
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	427 830	3 746	424 084	425 995

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 100	8 100
Réserve légale	810	810
Autres réserves	361 865	354 658
Résultat de l'exercice	31 850	57 208
TOTAL CAPITAUX PROPRES	402 626	420 775
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	18	33
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	18	33
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275	275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 465	4 214
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	700	697
Autres dettes fiscales et sociales	15 000	
Dettes fiscales et sociales	15 700	697
TOTAL DETTES	21 458	5 220
TOTAL PASSIF	424 084	425 995

Compte de Résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	42 000	42 000
Total	42 000	42 000
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	4 534	4 451
Total	4 534	4 451
MARGE SUR M/SES & MAT	37 466	37 549
CHARGES		
Autres charges	1	
Total	1	
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 465	37 549
Produits financiers	6	25 576
Résultat financier	6	25 576
RESULTAT COURANT	37 471	63 126
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	5 621	5 918
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 850	57 208

Comptes annuels

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A TRI OHM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 424 084 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 850 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	340 577			340 577
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	340 577			340 577
ACTIF IMMOBILISE	344 323			344 323

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	3 746			3 746

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 52 060 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 200	4 200	
Autres	47 860	47 860	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	52 060	52 060	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	46 650
Total	46 650

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 100,00 € décomposé en 324 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 458 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	18	18		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 465	5 465		
Dettes fiscales et sociales	700	700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 275	15 275		
Produits constatés d'avance				
Total	21 458	21 458		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	15 275			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 913
Interets courus a payer	18
Total	4 931

A TRI OHM

Société par actions simplifiée au capital de 8 100 €
Siège social : 8 rue des Fougères ZI de l'Ormeau de Pied
17100 SAINTES
478 758 824 RCS SAINTES

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2022

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 31 850,40 € de la manière suivante :

Origine du résultat

- Bénéfice de l'exercice	31 850,40 €
- Prélèvement sur le compte « Autres réserves » (portées de 361 865,40 à 343 715,80 €)	18 149,60 €
Total	50 000 €

Affectation du résultat

- Dividendes	50 000,00 €
--------------	-------------

L'Assemblée Générale constate que le dividende par action est de 154,32 € pour chacune des 324 actions composant le capital social.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour. Le paiement sera effectué, déduction faite, pour les associés personnes physiques, des prélèvements sociaux (17,20 % du dividende brut) ainsi que du prélèvement forfaitaire non libératoire (12,80 % du dividende brut), pour les associés n'ayant pas remis à la Société une attestation de dispense ou n'étant pas dispensés, et ce conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, au titre de la présente distribution ou de tout autre revenu éligible à la réfaction de 40% et perçu par l'associé personne physique au cours de la même année, si option par ce dernier de l'imposition de ses revenus au barème progressif de l'impôt sur les revenus (conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018).

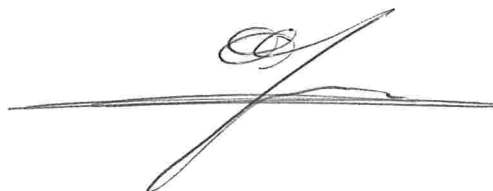
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2020
Montant total des dividendes distribués	29 808 €	50 220 €	50 000 €
Dividendes payés par action	92 €	155 €	154,32 €
Dividendes distribués éligibles à l'abattement	29 808 €	50 220 €	50 000 €
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

Alain MORAND – Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'M' followed by a long horizontal stroke.

SAS A TRI OHM

Société par Actions Simplifiée au capital de 8 100 €

RCS Saintes – 478 758 824

8, Rue des Fougères – ZI de l'Ormeau de Pied

17100 - SAINTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Madame, Monsieur,

Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 11 Juillet 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A TRI OHM relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 31 Décembre 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondements de l'opinion :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations :

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes suivants :

- « Autres participations » et les provisions pouvant s'y rapporter ;
- Les informations présentées dans l'annexe contiennent les données complémentaires utiles à la compréhension des comptes annuels et exposent, notamment, certaines règles et méthodes comptables appliquées pour leur élaboration ; nous avons vérifié le caractère approprié de ces informations ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux éventuelles prises de participation et de contrôle, ainsi qu'à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport du Président à l'Assemblée Générale.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle puisse, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saujon, le 25 Mai 2022
(en quatre originaux)

Florent MERIT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 746	3 746		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	340 577		340 577	340 577
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	344 323	3 746	340 577	340 577
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 200		4 200	4 200
Etat, Impôts sur les bénéfices	299		299	90
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	911		911	702
Autres créances	46 650		46 650	56 650
Divers				
Disponibilités	31 446		31 446	23 775
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 507		83 507	85 418
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	427 830	3 746	424 084	425 995



Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 100	8 100
Réserve légale	810	810
Autres réserves	361 865	354 658
Résultat de l'exercice	31 850	57 208
TOTAL CAPITAUX PROPRES	402 626	420 775
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	18	33
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	18	33
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275	275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 465	4 214
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	700	697
Autres dettes fiscales et sociales	15 000	
Dettes fiscales et sociales	15 700	697
TOTAL DETTES	21 458	5 220
TOTAL PASSIF	424 084	425 995



Compte de Résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	42 000	42 000
Total	42 000	42 000
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	4 534	4 451
Total	4 534	4 451
MARGE SUR M/SES & MAT	37 466	37 549
CHARGES		
Autres charges	1	
Total	1	
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 465	37 549
Produits financiers	6	25 576
Résultat financier	6	25 576
RESULTAT COURANT	37 471	63 126
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	5 621	5 918
RESULTAT DE L'EXERCICE	31 850	57 208

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A TRI OHM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 424 084 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 850 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	340 577			340 577
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	340 577			340 577
ACTIF IMMOBILISE	344 323			344 323

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	3 746			3 746

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 52 060 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 200	4 200	
Autres	47 860	47 860	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	52 060	52 060	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	46 650
Total	46 650

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 100,00 € décomposé en 324 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 458 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	18	18		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 465	5 465		
Dettes fiscales et sociales	700	700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 275	15 275		
Produits constatés d'avance				
Total	21 458	21 458		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	15 275			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 913
Interets courus a payer	18
Total	4 931